

SPORTIVE FEMININES

RAPPELS FMI

- 1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
- 2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
- 3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

L'équipe recevante doit transmettre la FMI avant 20H le dimanche soir sous peine d'amende.

Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.

Réunion 30 octobre 2023

Courriers U18F :

Problème de parution sur le site du classement transmis au service informatique de la Ligue.

En cours d'analyse avec la FFF.

Courriers S.F. à 8 :

OI. Buyatin : demande changement d'horaire poule A du 11 novembre.

(Nous n'avons pas l'accord du club adverse).

Bettant Js : demande changement De date poule B du 5 novembre.

(Nous n'avons pas l'accord du club adverse).

Courriers S.F. à 11 :

Bressans Fc : rencontres S.F. poule B du 5 et du 19 novembre au stade La Perrière de VANDEINS à 12h30.

Bresse Nord Fc : rencontres S.F. poule A **au stade municipal de ST JULIEN sur REYSSOUZE.**

Mille Etangs Sc : demande modification horaire rencontre S.F. poule B du 4 novembre.

Bresse Nord Fc : accord pour rencontre S.F. poule B du 4 novembre à **18h00.**

Po/la Commission Sportive Féminines,
Jacques CONTET, David BEREIZIAT,
FAUSSURIER Matthieu, TOUZANI Hamid